



POISSY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1

6

DÉLIBÉRATION
APPROUVÉE PAR

Voix pour

Voix contre

À l'unanimité

2 Abstentions :
MM LOYER et
MASSIAUX

~~Non-participation au vote~~

Annexe : Maquette budgétaire

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit novembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le douze novembre deux mille vingt-quatre,
S'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS,
Maire,

PRÉSENTS :

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, M MEUNIER, M NICOT, Mme HUBERT,
M DE JESUS PEDRO, Mme EMONET-VILLAIN, M ROGER, Mme TAFAT, M DOMPEYRE,
Mme DEBUISSER, M POCHAT, Mme GRAPPE, M GEFFRAY, Mme KOFFI, Mme OGGAD,
M SIMEONI, M JOUSSEN, Mme MESSMER, Mme ALLOUCHE, M DREUX, M DJEYARAMANE,
M MOULINET, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme BARRE, Mme LEPERT, M DUCHESNE,
M LUCEAU, M SEITHER, M MASSIAUX, M LOYER, Mme SOUSSI

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme SMAANI
Mme GRIMAUD
M PROST
Mme BELVAUDE
M PLOUZE-MONVILLE

POUVOIRS :

Mme SMAANI à Mme HUBERT
Mme GRIMAUD à Mme CONTE
M PROST à M MONNIER
Mme BELVAUDE à Mme EMONET-VILLAIN
M PLOUZE-MONVILLE à M MEUNIER

SECRETARE : Pascal GEFFRAY

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MADAME KARINE CONTE

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que le budget primitif de l'exercice 2024 a été adopté par délibération n° 11 du Conseil municipal du 25 mars 2024.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

Document unique et annuel, le budget peut faire l'objet de modification en cours d'année, au moyen de l'adoption de décisions modificatives. Ces dernières ont pour objet de prévoir et d'autoriser les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales.

Ainsi et à ce jour, il se révèle nécessaire de procéder à l'ajustement de certaines prévisions de recettes et de dépenses du budget principal, afin de prendre en compte certaines informations et modifications.

Dont les principaux ajustements sont les suivants :

- Recettes de fonctionnement pour 445 796,73 € :

Dont :

- o La prise en compte des notifications de recettes fiscales et de dotations à la baisse pour un montant de 243 930 € ;
- o La reprise de l'excédent de Fonctionnement du budget du Syndicat Intercommunal de la Région de l'Haut (SIARH) pour 545 291,79 € ;
- o La reprise de provisions pour environ 24 434,94 € ;
- o Le remboursement sur rémunération du personnel (assurance) pour 100 000 €.

- Dépenses de fonctionnement pour 445 796,73 € :

Dont :

- o La réévaluation à la baisse du versement du Fond de Solidarité de la Région Ile de France (SFRIF) selon la notification reçue pour 174 776,00€ ;
- o L'ajustement des charges de personnel pour 600 000 € ;
- o Parallèlement à la reprise de l'excédent de Fonctionnement du SIARH, le reversement de 545 291,79 € à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise ;
- o L'inscription d'une condamnation juridique pour 595 443 € ;
- o L'ajustement de 200 000 € pour les dotations aux amortissements ;
- o Et la baisse du virement à la section d'investissement pour un montant de 1 357 736,98 €.

- Recettes d'investissement pour 1 337 249,49 € :

Dont :

- o La prise en compte des notifications de dotations, pour 79 229,00 € supplémentaires ;
- o L'intégration des nouvelles subventions à recevoir pour 114 760,00 € ;
- o Des opérations d'ordre et la reprise de provisions, pour 2 500 997,47 € ;
- o Et la baisse du virement de la section de fonctionnement pour un montant de 1 357 736,98 €.

- Dépenses d'investissement pour 3 407 612,43 € :

Dont :

- o L'ajustement des Crédits de Paiement (CP) des Autorisations de Programmes (AP) pour un montant global de 1 120 000,88 € ;
- o La reprise de l'excédent d'Investissement du budget du SIARH pour -1 566 047,75 € ;
- o Parallèlement à cette reprise de l'excédent d'Investissement du SIARH, le reversement de ce montant 1 566 047,75 € à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise ;
- o Des opérations d'ordre et la reprise de provisions, pour environ 2 273 422,55 € ;

La décision modificative n° 1 fait apparaître les mouvements budgétaires suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	3 407 612,43	445 796,73
Recettes	1 337 249,49	445 796,73
Solde	- 1 270 362,55	-

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

Aussi, il est proposé aux membres de l'Assemblée délibérante d'adopter la décision modificative n° 1 au budget principal.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1611-1 et suivants, L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la délibération n° 11 du 25 mars 2024 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Considérant que le budget primitif peut être modifié en cours d'année par des décisions modificatives afin de prendre en compte les modifications qui se révèlent nécessaires en cours d'exercice,

Considérant la décision modificative n° 1, proposée par Madame le Maire, s'élevant en mouvements budgétaires :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	3 407 612,43	445 796,73
Recettes	1 337 249,49	445 796,73
Solde	- 1 270 362,55	-

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

D'adopter la décision modificative n° 1 au budget principal de l'exercice 2024.

Article 2 :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles (56, avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles, cedex <https://citoyens.telerecours.fr/>) dans les deux mois courant à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication ou de sa notification. Dans le cas d'un recours gracieux, son rejet explicite ou son rejet implicite au terme d'un délai de deux mois, ouvre à l'intéressé le droit de saisir le Tribunal administratif d'un recours contentieux pendant un nouveau délai de deux mois.

Article 3 :

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**



Sandrine BERNO DOS SANTOS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE
POISSY (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780498800012

POSTE COMPTABLE : POISSY

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL VILLE (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet


B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Accusé de réception en préfecture	Sans Objet
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE	Sans Objet
Date de télétransmission : 22/11/2024	Sans Objet
Date de réception préfecture : 22/11/2024	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	45
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	47
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	48

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE Date de télétransmission : 22/11/2024 Date de réception préfecture : 22/11/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	40049

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	39682367.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1531.06
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1687.55
3	Dépenses d'équipement brut / population	598.74
4	Encours de dette / population (2) (3)	472.11
5	DGF / population	14.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	59.69
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94.78
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	35.48
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	27.98
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	9.21

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%%
- Investissement : 7.5%%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires n°4 du 25/09/2023 (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE Date de télétransmission : 22/11/2024 Date de réception préfecture : 22/11/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	4 973 660,18	1 337 249,49
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) -1 566 047,75	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	3 407 612,43	1 337 249,49
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	445 796,73	-99 495,06
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 545 291,79
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	445 796,73	445 796,73
	TOTAL DU BUDGET (5)	3 853 409,16	1 783 046,22

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP24-01	RESTAURATION DE LA COLLEGIALE NOTRE DAME DE POISSY	23	8 000 000,00
TOTAL			8 000 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	8 000 000,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
 Date de télétransmission : 22/11/2024
 Date de réception préfecture : 22/11/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE Date de télétransmission : 22/11/2024 Date de réception préfecture : 22/11/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	382 354,88	0,00	39 635,52	39 635,52	421 990,40
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	4 729 691,91	0,00	7 884,00	7 884,00	4 737 575,91
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	7 318 239,47	0,00	-36 246,00	-36 246,00	7 281 993,47
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	16 467 344,24	0,00	1 116 611,36	1 116 611,36	17 583 955,60
Total des dépenses d'équipement		28 897 630,50	0,00	1 127 884,88	1 127 884,88	30 025 515,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 566 047,75	1 566 047,75	1 566 047,75
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	6 305,00	6 305,00	6 305,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 705 906,10	0,00	0,00	0,00	2 705 906,10
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses financières		2 720 906,10	0,00	1 572 352,75	1 572 352,75	4 293 258,85
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	2 508 650,40	0,00	0,00	0,00	2 508 650,40
Total des dépenses réelles d'investissement		34 127 187,00	0,00	2 700 237,63	2 700 237,63	36 827 424,63

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	2 401 472,00		0,00	0,00	2 401 472,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 440 000,00		2 273 422,55	2 273 422,55	5 713 422,55
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 841 472,00		2 273 422,55	2 273 422,55	8 114 894,55

TOTAL	39 968 659,00	0,00	4 973 660,18	4 973 660,18	44 942 319,18
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 051 113,65
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 993 432,83
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE Date de télétransmission : 22/11/2024 Date de réception préfecture : 22/11/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	12 373 213,46	0,00	114 760,00	114 760,00	12 487 973,46
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 373 213,46	0,00	114 760,00	114 760,00	12 487 973,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 769 000,00	0,00	79 229,00	79 229,00	1 848 229,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	6 158 221,40	0,00	0,00	0,00	6 158 221,40
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 305 799,00	0,00	0,00	0,00	3 305 799,00
Total des recettes financières		11 263 020,40	0,00	79 229,00	79 229,00	11 342 249,40
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	2 281 500,00	0,00	0,00	0,00	2 281 500,00
Total des recettes réelles d'investissement		25 917 733,86	0,00	193 989,00	193 989,00	26 111 722,86

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	24 162 021,49		-1 357 736,98	-1 357 736,98	22 804 284,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	3 500 000,00		227 574,92	227 574,92	3 727 574,92
041	Opérations patrimoniales (10)	3 440 000,00		2 273 422,55	2 273 422,55	5 713 422,55
Total des recettes d'ordre d'investissement		31 102 021,49		1 143 260,49	1 143 260,49	32 245 281,98

TOTAL	57 019 755,35	0,00	1 337 249,49	1 337 249,49	58 357 004,84
--------------	----------------------	-------------	---------------------	---------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 357 004,84
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	24 130 387,43
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	16 309 007,00	0,00	0,00	0,00	16 309 007,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	36 600 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	37 200 000,00
014	Atténuations de produits	737 000,00	0,00	-174 776,00	-174 776,00	562 224,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	7 019 214,00	0,00	1 140 734,79	1 140 734,79	8 159 948,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		60 665 221,00	0,00	1 565 958,79	1 565 958,79	62 231 179,79
66	Charges financières	697 158,63	0,00	0,00	0,00	697 158,63
67	Charges spécifiques (4)	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	70 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		61 422 379,63	0,00	1 575 958,79	1 575 958,79	62 998 338,42

023	Virement à la section d'investissement (5)	24 162 021,49	0,00	-1 357 736,98	-1 357 736,98	22 804 284,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 500 000,00	0,00	227 574,92	227 574,92	3 727 574,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		27 662 021,49	0,00	-1 130 162,06	-1 130 162,06	26 531 859,43

TOTAL	89 084 401,12	0,00	445 796,73	445 796,73	89 530 197,85
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	89 530 197,85
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	256 500,00	0,00	100 000,00	100 000,00	356 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 468 367,00	0,00	0,00	0,00	5 468 367,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	19 951 865,82	0,00	0,00	0,00	19 951 865,82
731	Fiscalité locale	29 889 797,28	0,00	39 154,00	39 154,00	29 928 951,28
74	Dotations et participations (4)	10 230 773,00	0,00	-283 084,00	-283 084,00	9 947 689,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 727 302,93	0,00	0,00	0,00	1 727 302,93
Total des recettes de gestion courante		67 524 606,03	0,00	-143 930,00	-143 930,00	67 380 676,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	70 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	10 000,00		24 434,94	24 434,94	34 434,94
Total des recettes réelles de fonctionnement		67 584 606,03	0,00	-99 495,06	-99 495,06	67 485 110,97

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 401 472,00		0,00	0,00	2 401 472,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 401 472,00		0,00	0,00	2 401 472,00

TOTAL	69 986 078,03	0,00	-99 495,06	-99 495,06	69 886 582,97
--------------	----------------------	-------------	-------------------	-------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	19 643 614,88
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	89 530 197,85
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	24 130 387,43	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 566 047,75	0,00	1 566 047,75
13	Subventions d'investissement (3)	6 305,00	0,00	6 305,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	39 635,52	0,00	39 635,52
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	7 884,00	1 773 422,55	1 781 306,55
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-36 246,00	500 000,00	463 754,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 116 611,36	0,00	1 116 611,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 700 237,63	2 273 422,55	4 973 660,18

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	-1 566 047,75
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 407 612,43
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	600 000,00		600 000,00
014	Atténuations de produits	-174 776,00		-174 776,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 140 734,79	0,00	1 140 734,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	-10 000,00	227 574,92	217 574,92
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		-1 357 736,98	-1 357 736,98
Dépenses de fonctionnement – Total		1 575 958,79	-1 130 162,06	445 796,73

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	445 796,73
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions des lois et règlements applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de mise en ligne : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	79 229,00	0,00	79 229,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	114 760,00	0,00	114 760,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	1 773 422,55	1 773 422,55
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	500 000,00	500 000,00
28	Amortissement des immobilisations		200 000,00	200 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		27 574,92	27 574,92
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		-1 357 736,98	-1 357 736,98
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		193 989,00	1 143 260,49	1 337 249,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 337 249,49
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	100 000,00		100 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	39 154,00		39 154,00
74	Dotations et participations (8)	-283 084,00		-283 084,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	20 000,00	0,00	20 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	24 434,94	0,00	24 434,94
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		-99 495,06	0,00	-99 495,06

Accusé de réception en préfecture +
076 217094386 20241118 DM 20241118_00 DE
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
Date de réception préfecture : 22/11/2024

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	545 291,79
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	445 796,73
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		39 968 659,00	0,00	8 000 000,00	4 973 660,18	4 973 660,18	1 120 000,88	3 853 659,30	4 973 660,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	382 354,88	0,00	0,00	39 635,52	39 635,52	3 935,52	35 700,00	39 635,52
204	Subventions d'équipement versées (10)	4 729 691,91	0,00	0,00	7 884,00	7 884,00	0,00	7 884,00	7 884,00
21	Immobilisations corporelles	7 318 239,47	0,00	0,00	-36 246,00	-36 246,00	-546,00	-35 700,00	-36 246,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 467 344,24	0,00	8 000 000,00	1 116 611,36	1 116 611,36	1 116 611,36	0,00	1 116 611,36
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		28 897 630,50	0,00	8 000 000,00	1 127 884,88	1 127 884,88	1 120 000,88	7 884,00	1 127 884,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		1 566 047,75	1 566 047,75		1 566 047,75	1 566 047,75
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		6 305,00	6 305,00		6 305,00	6 305,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 705 906,10	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 720 906,10	0,00	0,00	1 572 352,75	1 572 352,75	0,00	1 572 352,75	1 572 352,75
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	2 508 650,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		34 127 187,00	0,00	8 000 000,00	2 700 237,63	2 700 237,63	1 120 000,88	1 580 236,75	2 700 237,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	2 401 472,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	3 440 000,00			2 273 422,55	2 273 422,55		2 273 422,55	2 273 422,55
Total des dépenses d'ordre		5 841 472,00			2 273 422,55	2 273 422,55		2 273 422,55	2 273 422,55

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	-1 566 047,75
---	----------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 407 612,43
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		50 861 533,95	0,00	1 337 249,49	1 337 249,49	1 337 249,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 373 213,46	0,00	114 760,00	114 760,00	114 760,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 373 213,46	0,00	114 760,00	114 760,00	114 760,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 769 000,00	0,00	79 229,00	79 229,00	79 229,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 305 799,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 104 799,00	0,00	79 229,00	79 229,00	79 229,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241122_00241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	2 281 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		19 759 512,46	0,00	193 989,00	193 989,00	193 989,00
021	Virement de la section de fonctionnement	24 162 021,49		-1 357 736,98	-1 357 736,98	-1 357 736,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 500 000,00		227 574,92	227 574,92	227 574,92
041	Opérations patrimoniales (7)	3 440 000,00		2 273 422,55	2 273 422,55	2 273 422,55
Total des recettes d'ordre		31 102 021,49		1 143 260,49	1 143 260,49	1 143 260,49

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 337 249,49
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		39 968 659,00	0,00	8 000 000,00	4 973 660,18	4 973 660,18	1 120 000,88	3 853 659,30	4 973 660,18
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	382 354,88	0,00	0,00	39 635,52	39 635,52	3 935,52	35 700,00	39 635,52
2031	Frais d'études	192 765,81	0,00	0,00	3 935,52	3 935,52	3 935,52	0,00	3 935,52
2051	Concessions, droits similaires	189 589,07	0,00	0,00	35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	4 729 691,91	0,00	0,00	7 884,00	7 884,00	0,00	7 884,00	7 884,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 166 438,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 205 000,00	0,00	0,00	7 884,00	7 884,00	0,00	7 884,00	7 884,00
2046	Attributions compensation investissement	1 708 253,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 318 239,47	0,00	0,00	-36 246,00	-36 246,00	-546,00	-35 700,00	-36 246,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	583 305,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	111 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	561 473,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	15 711,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	39 653,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	23 393,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	342 493,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	739,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21328	Autres bâtiments privés	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	2 453 668,28	0,00	0,00	-546,00	-546,00	-546,00	0,00	-546,00
21352	Bâtiments privés	13 434,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	23 060,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	118 006,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	16 000,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20241118 CM_20241118_06 DE
 Date de télétransmission : 22/11/2024
 Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21538	Autres réseaux	39 242,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	136 650,98	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	13 210,80	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	1 202 913,05	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	117 120,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	404 805,00	0,00		-35 700,00	-35 700,00	0,00	-35 700,00	-35 700,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	236 890,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	44 975,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	7 982,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2186	Cheptel	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	707 111,51	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	16 467 344,24	0,00	8 000 000,00	1 116 611,36	1 116 611,36	1 116 611,36	0,00	1 116 611,36
2313	Constructions	16 230 112,48	0,00		1 116 611,36	1 116 611,36	1 116 611,36	0,00	1 116 611,36
238	Avances commandes immo corporelles	237 231,76	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		28 897 630,50	0,00	8 000 000,00	1 127 884,88	1 127 884,88	1 120 000,88	7 884,00	1 127 884,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		1 566 047,75	1 566 047,75		1 566 047,75	1 566 047,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		1 566 047,75	1 566 047,75		1 566 047,75	1 566 047,75
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		6 305,00	6 305,00		6 305,00	6 305,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		6 305,00	6 305,00		6 305,00	6 305,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 705 906,10	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 700 906,10	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118 CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
272	Titres immobilisés (droits de créance)	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 720 906,10	0,00	0,00	1 572 352,75	1 572 352,75	0,00	1 572 352,75	1 572 352,75
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	2 508 650,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45819	MAISON DE LA SANTE PLACE RACINE	2 508 650,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		34 127 187,00	0,00	8 000 000,00	2 700 237,63	2 700 237,63	1 120 000,88	1 580 236,75	2 700 237,63
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 401 472,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 201 472,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13913	Subv. transf. Départements	1 472,00			0,00	0,00		0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges et contentieux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	2 200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	200 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	3 440 000,00			2 273 422,55	2 273 422,55		2 273 422,55	2 273 422,55
2031	Frais d'études	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00			1 773 422,55	1 773 422,55		1 773 422,55	1 773 422,55
21318	Autres bâtiments publics	2 373 899,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	466 101,00			500 000,00	500 000,00		500 000,00	500 000,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21621	Biens sous-jacents	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	600 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 841 472,00			2 273 422,55	2 273 422,55		2 273 422,55	2 273 422,55

Accuse de réception en préfecture 078-217804988-20241118 CM_2024_078
 Date de télétransmission : 22/11/2024
 Date de réception préfecture : 22/11/2024

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		50 861 533,95	0,00	1 337 249,49	1 337 249,49	1 337 249,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 373 213,46	0,00	114 760,00	114 760,00	114 760,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	75 306,00	75 306,00	75 306,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	205 027,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 459 612,46	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	782 771,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	7 925 803,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	39 454,00	39 454,00	39 454,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 373 213,46	0,00	114 760,00	114 760,00	114 760,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 769 000,00	0,00	79 229,00	79 229,00	79 229,00
10222	FCTVA	1 769 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	79 229,00	79 229,00	79 229,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 305 799,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 104 799,00	0,00	79 229,00	79 229,00	79 229,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	2 281 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		19 759 512,46	0,00	193 989,00	193 989,00	193 989,00
021	Virement de la section de fonctionnement	24 162 021,49		-1 357 736,98	-1 357 736,98	-1 357 736,98
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	3 500 000,00		227 574,92	227 574,92	227 574,92
15112	Provisions pour litiges et contentieux	40 000,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	21 843,08		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 462,00		0,00	0,00	0,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	380 654,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	3 925,00		0,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	77 666,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217004988-20241118-CM_20241118-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	2 462,00		0,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	1 708 253,02		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	167 155,60		0,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	233 946,92		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
281352	Bâtiments privés	14 388,81		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
281571	Matériel ferroviaire	4 273,28		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	4 016,60		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	89 070,54		0,00	0,00	0,00
2817568	Autre mat.,outil. incendie,déf. civ(mad)	10 523,84		0,00	0,00	0,00
2817828	Autres matériels transport (m. à dispo)	99 979,31		0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	10 111,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	293 882,66		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	269 108,93		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	61 961,01		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	4 316,40		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
4912	Dépréciation des comptes de redevables	0,00		20 521,18	20 521,18	20 521,18
4962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	0,00		7 053,74	7 053,74	7 053,74
041	Opérations patrimoniales (10)	3 440 000,00		2 273 422,55	2 273 422,55	2 273 422,55
10251	Dons et legs en capital	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	600 000,00		0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		1 773 422,55	1 773 422,55	1 773 422,55
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	466 101,00		0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	2 373 899,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre		31 102 021,49		1 143 260,49	1 143 260,49	1 143 260,49

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		89 084 401,12	0,00	0,00	445 796,73	445 796,73	0,00	445 796,73	445 796,73
011	Charges à caractère général (4)	16 309 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	36 600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
014	Atténuations de produits	737 000,00	0,00		-174 776,00	-174 776,00		-174 776,00	-174 776,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	7 019 214,00	0,00	0,00	1 140 734,79	1 140 734,79	0,00	1 140 734,79	1 140 734,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		60 665 221,00	0,00	0,00	1 565 958,79	1 565 958,79	0,00	1 565 958,79	1 565 958,79
66	Charges financières	697 158,63	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	50 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		757 158,63	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles		61 422 379,63	0,00	0,00	1 575 958,79	1 575 958,79	0,00	1 575 958,79	1 575 958,79
023	Virement à la section d'investissement	24 162 021,49			-1 357 736,98	-1 357 736,98		-1 357 736,98	-1 357 736,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	3 500 000,00			227 574,92	227 574,92		227 574,92	227 574,92
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		27 662 021,49			-1 130 162,06	-1 130 162,06		-1 130 162,06	-1 130 162,06

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	445 796,73
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
 Date de transmission : 22/11/2024
 Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		69 986 078,03	0,00	-99 495,06	-99 495,06	-99 495,06
013	Atténuations de charges (3)	256 500,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 468 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	19 951 865,82	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	29 889 797,28	0,00	39 154,00	39 154,00	39 154,00
74	Dotations et participations (3)	10 230 773,00	0,00	-283 084,00	-283 084,00	-283 084,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 727 302,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		67 524 606,03	0,00	-143 930,00	-143 930,00	-143 930,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		24 434,94	24 434,94	24 434,94
Total des recettes financières		60 000,00	0,00	44 434,94	44 434,94	44 434,94
Total des recettes réelles		67 584 606,03	0,00	-99 495,06	-99 495,06	-99 495,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 401 472,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 401 472,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	545 291.79
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	445 796.73
--	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture 078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE Date de télétransmission : 22/11/2024 Date de réception préfecture : 22/11/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		89 084 401,12	0,00	0,00	445 796,73	445 796,73	0,00	445 796,73	445 796,73
011	Charges à caractère général (5)	16 309 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	151 831,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	258 625,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 423 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	25 774,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	205 625,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	77 846,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	41 908,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	93 063,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	135 938,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	539 072,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	15 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	81 833,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	63 178,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	51 218,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	277 432,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	266 346,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 007 282,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	115 780,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	235 019,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	174 267,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	77 671,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	545 051,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	19 483,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	69 627,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	37 103,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	53 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	104 603,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	109 950,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	910 147,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	295 149,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	6 047,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-DM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	41 388,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	238 676,58	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	79 513,95	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	234 463,24	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 850,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	244 428,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	133 069,93	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	50 567,15	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	88 831,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	70 893,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	17 244,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	7 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	94 031,70	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	38 115,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	73 450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	96 212,37	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	13 844,14	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	47 149,72	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 420 040,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	514 980,52	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	163 088,75	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	122 572,92	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 557,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	32 050,64	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	36 600 000,00	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
6218	Autre personnel extérieur	470 433,41	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	391 612,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	98 181,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	332 734,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	13 251 836,55	0,00		600 000,00	600 000,00		600 000,00	600 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	995 774,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	3 672 794,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	6 420 011,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	693 860,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	21 039,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
018-217804988-20241118-DM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6417	Rémunérations des apprentis	275 364,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 292 641,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 297 111,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	281 139,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	300 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 566,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	36 522,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	152 966,04	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	610 416,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	737 000,00	0,00		-174 776,00	-174 776,00		-174 776,00	-174 776,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	40 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	150 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739331	Communes	447 000,00	0,00		-174 776,00	-174 776,00		-174 776,00	-174 776,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	7 019 214,00	0,00	0,00	1 140 734,79	1 140 734,79	0,00	1 140 734,79	1 140 734,79
65131	Bourses	120 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	337 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	7 552,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	53 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	8 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 938 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	2 082 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	2 184 550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	208 646,12	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
0018-217804988-20241004-DM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65818	Autres	4 404,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	19 561,88	0,00		1 140 734,79	1 140 734,79	0,00	1 140 734,79	1 140 734,79
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		60 665 221,00	0,00	0,00	1 565 958,79	1 565 958,79	0,00	1 565 958,79	1 565 958,79
66	Charges financières	697 158,63	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	763 080,79	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-75 922,16	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6688	Autres	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	50 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	10 000,00			-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		757 158,63	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles		61 422 379,63	0,00	0,00	1 575 958,79	1 575 958,79	0,00	1 575 958,79	1 575 958,79
023	Virement à la section d'investissement	24 162 021,49			-1 357 736,98	-1 357 736,98		-1 357 736,98	-1 357 736,98
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	3 500 000,00			227 574,92	227 574,92		227 574,92	227 574,92
6811	Dot. amort. immos incorporelles	3 460 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	40 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			27 574,92	27 574,92		27 574,92	27 574,92
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		27 662 021,49			-1 130 162,06	-1 130 162,06		-1 130 162,06	-1 130 162,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	579 252,98
Montant des ICNE de l'exercice N-1	655 175,14
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-75 922,16

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		69 986 078,03	0,00	-99 495,06	-99 495,06	-99 495,06
013	Atténuations de charges (4)	256 500,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	250 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 468 367,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	36 889,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	884 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 872 978,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	19 951 865,82	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	14 046 024,82	0,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	63 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	5 842 841,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	29 889 797,28	0,00	39 154,00	39 154,00	39 154,00
73111	Impôts directs locaux	27 250 000,00	0,00	39 154,00	39 154,00	39 154,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	54 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	128 997,28	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	10 230 773,00	0,00	-283 084,00	-283 084,00	-283 084,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	572 000,00	0,00	278 573,00	278 573,00	278 573,00
741123	DSU des communes	661 000,00	0,00	25 614,00	25 614,00	25 614,00
743	DSI	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	36 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	174 154,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception en préfecture : 22/11/2024

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			
7472	Participation régions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	31 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	26 622,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	2 224 257,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	3 015 747,00	0,00	-24 183,00	-24 183,00	-24 183,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 459 763,00	0,00	-563 088,00	-563 088,00	-563 088,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 727 302,93	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	672 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	139 432,57	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	915 517,36	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		67 524 606,03	0,00	-143 930,00	-143 930,00	-143 930,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	10 000,00		24 434,94	24 434,94	24 434,94
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00		24 434,94	24 434,94	24 434,94
Total des recettes réelles		67 584 606,03	0,00	-99 495,06	-99 495,06	-99 495,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	2 401 472,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	200 000,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	2 200 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 472,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 401 472,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		24 434,94	24 434,94	24 434,94	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		24 434,94	24 434,94	24 434,94	0,00
Provision pour dépréciation	0,00		24 434,94	24 434,94	24 434,94	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		24 434,94	24 434,94	24 434,94	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	27 574,92		0,00	27 574,92	0,00	27 574,92
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	27 574,92		0,00	27 574,92	0,00	27 574,92
Provision pour dépréciation	27 574,92	18/11/2024	0,00	27 574,92	0,00	27 574,92
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	27 574,92		50 000,00	77 574,92	0,00	77 574,92

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de réception : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	27 574,92		74 434,94	102 009,86	24 434,94	77 574,92

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					18 000,00
65748.0		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - DELIBERATION 5 DU 23 SEPTEMBRE 2024	INTER POISSY SPORTS - IPS	Association	15 000,00
65748.0		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - DELIBERATION 14 DU 6 MAI 2024	ESPRIT COLIBRI	Association	3 000,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
 Date de télétransmission : 22/11/2024
 Date de réception préfecture : 22/11/2024

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

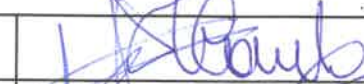








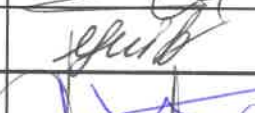

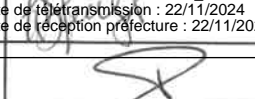

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 34, cinq pouvoirs -
 Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :
 Pour : 37
 Contre : -
 Abstentions : 2 (MM LOYER et MASSIAUX).

Date de convocation : le 12 Novembre 2024.

Présenté par (1), Madame le Maire, Sandrine BERNO DOS SANTOS.
 A Poissy, le 18 Novembre 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Poissy, le 18 Novembre 2024.
 Les membres de l'assemblée délibérante (2), (3).

ALLOUCHE Céline	
BARRE Hatice	
BELVAUDE Nadyne	
CONTE Karine	
DE JESUS PEDRO Nelson	
DEBUISSER Michèle	
DJEYARAMANE Gilles	
DOMPEYRE Philippe	
DOS SANTOS Sandrine	
DREUX Tristan	
DUCHESNE Pierre-Alexandre	
EMONET-VILLAIN Karine	
GEFFRAY Pascal	
GRAPPE Claude	
GRIMAUD Lydie	
GUILLEMET Larissa	
HUBERT Vanessa	
JOUSSEN Jean-Marc	
KOFFI Désirée	
LARTIGAU Marc	

Accusé de réception en préfecture
 078217804888-20241118-CM_20241118_06-DE
 Date de télétransmission : 22/11/2024
 Date de réception préfecture : 22/11/2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A
SIMEONI Christophe	
LEPERT Audrey	
LOYER Romain	
LUCEAU David	
MASSIAUX Christophe	
MESSMER Virginie	
MEUNIER Patrick	
MONNIER Georges	
MOULINET Fabrice	
NICOT Jean-Jacques	
OGGAD Souad	
PLOUZE-MONVILLE Clément	
POCHAT Jean-Claude	
PROST Michel	
ROGER Eric	
SEITHER Philippe	
SMAANI Aline	
SOUSSI Elsa	
TAFAT Samira	

Certifié exécutoire par _____, compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____

A Poissy, le 18 novembre 2024

**Le Maire,
Vice-présidente de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Conseillère régionale d’Île-de-France**



Sandrine BERNO DOS SANTOS

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20241118-CM_20241118_06-DE
Date de télétransmission : 22/11/2024
Date de réception préfecture : 22/11/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Document publié sur le [site de la ville](#) le 25/11/2024